

VOTEZ CFE-CGC ! La Vraie Différence

Le 17 mars vous allez élire vos représentants au comité d'établissement et vos délégués du personnel.

En votant pour les candidats de la CFE-CGC, vous avez l'opportunité de valider le travail conduit lors de la précédente mandature.

L'enjeu est clair : nous permettre de continuer à gérer votre CE en toute transparence, avec discernement et sans critère d'exclusion. Nous faisons vivre au quotidien un CE pour tous. Un seul but pour nous : maintenir ce niveau inégalé de prestations (ex. : 800 € minimum par an et par personne !) auquel vous êtes très attachés, ainsi qu'en témoignent les résultats du baromètre social.

**Le 17 mars :
votez pour un bilan,
pas seulement pour des promesses !**



Charles-Hurbain **PAYART**, Frédéric-Paul **MARTIN**, Patrick **SALMON**,
Philippe **L'ESPRIT**, Pierre-Antoine **CHARRUEY**, Sylviane **ARGOD**, Olivier **LE CARDINAL**,
Sylvie **ZEBOULOUN**, Anne-Sophie **LABRO**, Anne **BOURGNE**,
Serge **IVAN**, Amélie **DOUDOUX**, Rhanja **LABYAD**, Isabelle **VERDY**,
Patrick **LABEAU**, Odile **BOISSEAU**, Laurence **GOUY**, Marie-Claire **BOSSE**,
Robert **LAUPY**, Nathalie **MAIRE**, Nadine **PADOL-MALLEVILLE**,
Pascale **GUIRAUD**, Chrystel **TOMCZAK**, Lucie **PONTEZIERE**

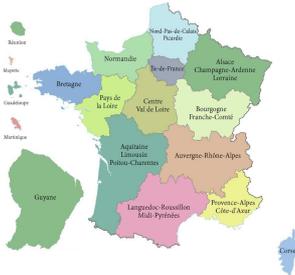
Etre élu au CE, c'est aussi savoir discuter avec ceux qui nous gouvernent des orientations stratégiques de Pôle emploi dans un contexte sans cesse changeant. La CFE-CGC du siège vous propose aujourd'hui une réflexion sur notre avenir :

Quel SiègE pour le Pôle emploi de demain ?

Réorganisation des régions, mise en place du plan 500 000 formations et, surtout, demandes de plusieurs présidents de région qui, ne se satisfaisant pas du milliard d'euros de la formation qu'ils viennent d'obtenir, veulent, en plus, piloter Pôle emploi...

L'actualité de ce début d'année 2016 recouvre des enjeux essentiels concernant l'avenir de Pôle emploi et de ses agents. Plus précisément encore, ces évolutions obligeront certainement Pôle emploi et son siège à s'adapter à ce nouveau contexte, tant au niveau des missions que du fonctionnement. Depuis de nombreuses années, la CFE-CGC agit pour que les agents ne soient pas les oubliés de ces évolutions.

De fin 2014 à aujourd'hui... Une histoire qui s'accélère



Il y a un peu plus d'un an, le gouvernement écartait finalement l'idée d'une régionalisation de Pôle emploi. *L'emploi doit rester de la prérogative de l'Etat* affirmait clairement Manuel Valls en décembre 2014 alors que plusieurs élus régionaux demandaient déjà le pilotage de Pôle emploi.

Aujourd'hui, les perspectives concernant Pôle emploi ne sont plus aussi claires. Et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord la loi NOTRe donne de nouvelles prérogatives aux régions avec, par exemple, le Comité régional de l'Emploi et de l'OriEntation professionnelle (CREFOP) qui est une instance de coordination au moment où la région a désormais la délégation de l'animation de tous les acteurs de l'emploi hormis... Pôle emploi.

Ensuite, les nouvelles grandes régions aux prérogatives renforcées et à la géographie étendue ont à leur tête des présidents, positionnés sur tout l'échiquier politique, qui réclament, pour la plupart, le pilotage de Pôle emploi. Citons un seul propos : *Il est temps d'adopter une nouvelle organisation en confiant le pilotage de cette politique aux régions, au moins par expérimentation, avec des contrats d'objectifs et de moyens*, affirmait Alain Rousset, président de la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes.

Enfin, la réussite du plan national *500 000 demandeurs d'emploi en formation* passe par un transfert de compétences vers les régions affirment plusieurs présidents de région. Dans ce contexte, François Hollande dit compter sur les régions pour réussir ce plan 500 000 et, à cette fin, il se dit aussi prêt à *modifier la loi* pour *étendre leurs compétences*. Le gouvernement veut *faciliter* toutes les expérimentations possibles.

L'inversion de la courbe ne saurait attendre... Ce lundi 29 février, à l'issue de la réunion au ministère du Travail où les modalités de mise en œuvre du plan 500 000 se décidaient, Alain Rousset peut affirmer : *J'ai l'impression que le discours que je porte depuis longtemps est enfin entendu [...]* *Il faut un seul pilote dans l'avion* .

Ce sont en effet les conseils régionaux qui détermineront les actions à mener et ceux-ci recevront directement de l'Etat les fonds exceptionnels dédiés à cette mesure...

Un coup dur pour Pôle emploi ? ... En tout cas, pour la première fois de son histoire, notre institution voit un plan national se mettre en œuvre sans en être la cheville ouvrière... Le financement majeur ne transite pas par le vaisseau amiral du SPE (Service Public de l'Emploi) même si la réussite de l'opération passera forcément par les prescriptions et le professionnalisme des conseillers de Pôle emploi...

*Il faut
un seul pilote
dans l'avion*

Alain ROUSSET

Face à ces événements, quelle est la stratégie de la direction générale ?

Lors du comité central d'entreprise du 29 janvier 2016, en réponse aux demandes de la CFE-CGC, le directeur général évoque la régionalisation et le plan 500 000.

Pour le DG, il s'agit d'une *double bonne nouvelle* :

- une pour les DE car ces formations permettront de diminuer leur sous qualification afin de mieux répondre aux exigences demandées dans les offres d'emploi,

- une bonne nouvelle aussi pour Pôle emploi car il saura faire face à cette nouvelle commande en cohérence avec sa stratégie.

La stratégie de Pôle emploi a été présentée, entre autres, à François Hollande lors de son déplacement à la DG le 4 février dernier. Le directeur général dit *vouloir aller plus loin dans la coopération avec les conseils régionaux*, coopération déclinée comme suit :

- *Aller au bout de la reconnaissance du leadership des régions sur la **formation des demandeurs d'emploi***
- *Confier l'accompagnement des **demandeurs d'emploi – créateurs d'entreprise** aux régions*
- *Mobiliser les **conseillers entreprise** et les aides au recrutement au service de la stratégie régionale*

• *Mettre en œuvre des dispositifs de **soutien à la mobilité** des demandeurs d'emploi cohérentes avec les orientations régionales*

• *Faire bénéficier les régions des **outils numériques** de Pôle emploi*

Extrait du support
Innovons pour l'emploi
présenté lors de la visite
de François Hollande, le 4 février 2016.

On ne peut être qu'à minima interrogatif, voire dubitatif sur le décalage entre le volontarisme du directeur général et les turbulences du moment. En effet, Pôle emploi apparaît aujourd'hui comme un navire amiral pris dans une tempête. Et la direction n'a visiblement pas d'autres choix que de s'adapter face à ces turbulences. On est loin de l'acteur majeur du SPE qui définit et porte sa politique.

A n'en pas douter, dans les mois à venir, le dialogue social interne devra se nourrir des évolutions stratégiques et opérationnelles de Pôle emploi, son réseau et son siège.

*Aller plus loin
dans la
coopération
avec les régions*

Jean BASSERES



**Vos élus CFE - CGC
seront toujours là
pour défendre Pôle emploi,
ses agents et l'idée même
d'un service public de l'emploi
de qualité.**

VOTEZ CFE-CGC ! La Vraie Différence



Une CFE-CGC vigilante, revendicatrice et proactive

La CFE-CGC n'a pas attendu ces dernières semaines pour s'emparer de ces questions essentielles pour le devenir de l'institution et des agents. Dès décembre 2014, dans une démarche intersyndicale, la CFE-CGC réaffirme son attachement au *principe d'une politique de l'emploi définie et pilotée au niveau national dont Pôle emploi, en tant qu'opérateur national, est l'un des principaux acteurs. Une régionalisation du service public de l'emploi n'offrirait aucune garantie d'équité en matière d'offres de services proposées sur les territoires.*

Au-delà de la réaffirmation de ces positions essentielles, la CFE-CGC a régulièrement interrogé le directeur général sur ces questions au CCE.

Ces interrogations ont aussi été portées au comité d'établissement du siège. Car ce qui est en débat aujourd'hui, c'est aussi la question permanente de la dimension du siège et de l'adaptation de ses missions.

Notre question est simple et majeure :

- De quel siège a-t-on besoin dans le Pôle emploi de demain ?

De la réponse à cette question, découlent, entre autres, les évolutions des métiers et donc des formations. En ce début d'année, il nous faut constater qu'à la précision de nos interrogations, il n'est répondu, pour l'instant, que par un discours très général qui se veut rassurant : *le Directeur Général annoncera des propositions qui sont de nature à asseoir Pôle emploi pour continuer à assurer ses missions nationales* affirme, par exemple, le directeur du siège lors du comité d'établissement du 19 février 2016.

Vos élus CFE-CGC attendent des réponses bien plus précises et surtout une véritable démarche prospective crédible.

Tout au long de la prochaine mandature, vos élus CFE-CGC agiront à tous les niveaux, national et local, pour défendre au mieux nos intérêts. Comme toujours, nous saurons être force de propositions.

**La CFE-CGC,
un syndicat de terrain
et de proximité, un syndicat
réformiste et militant,
le syndicat des compromis
intelligents.**